



Communiqué de presse

Paris, le 13 mars 2015

LANCEMENT DES ETATS GENERAUX DE L'ECONOMIE CIRCULAIRE ECOFOLIO ET FEDEREC EXPRIMENT UNE POSITION COMMUNE EN FAVEUR DE L'ECONOMIE CIRCULAIRE, CREATRICE D'EMPLOIS

La Ville de Paris a ouvert mardi 11 mars les Etats Généraux du Grand Paris de l'Economie circulaire en présence de 500 élus locaux, responsables associatifs et entrepreneurs. Réunis autour du thème « *L'économie circulaire est-elle créatrice d'emploi ?* », Ecofolio, l'éco-organisme des papiers, et Federec, la fédération des entreprises du recyclage, ont participé à la matinée de lancement de cette dynamique enclenchée par la Ville de Paris.

Engagés ensemble, depuis plusieurs années, dans la promotion de l'économie circulaire, Ecofolio et Federec ont pu partager leur conviction commune : ce modèle d'économie est une opportunité d'emplois durables et non délocalisables pour l'industrie française.

Faire le pari de l'économie circulaire c'est mieux concevoir les produits pour mieux les recycler et faire de chaque filière un marché porteur, durable, levier de la croissance, préservant les ressources mais aussi créateur d'emploi. Un point sur lequel Géraldine Poivert, Directrice Générale d'Ecofolio, et Alfred Rosales, Directeur Général de Federec, ont insisté à l'occasion de la table ronde « *L'économie circulaire est-elle créatrice d'emploi ?* ». Le recyclage des matières premières et plus généralement l'économie circulaire, est une opportunité pour créer des emplois et proposer une voie de développement nouvelle à la politique industrielle française. Et les chiffres le prouvent puisque selon Federec, en dépit d'un ralentissement du fait de la crise, la croissance des emplois dans le secteur du recyclage a été de 14,5 % depuis 2009.

« En s'opposant au schéma de l'économie linéaire qui rencontre aujourd'hui ses limites, l'économie circulaire a l'ambition de réconcilier écologie et économie, en se reposant sur une économie durable et respectueuse de l'environnement, créatrice de valeur et au service de l'intérêt général. » explique Géraldine Poivert.

Dans cette optique, Ecofolio et Federec souhaitent amener toutes les parties prenantes – y compris les citoyens, en tant qu'acteurs du tri et du recyclage - vers un modèle où l'on tire toute la valeur des déchets. Pour animer l'économie circulaire, la mise en place de modes de collecte facilitant une logique industrielle ainsi que l'incitation à l'achat de produits responsables et éco-conçus seront également nécessaires.

Alfred Rosales conclue : *« Ecofolio et Federec se réjouissent de pouvoir participer à cette démarche collaborative, dont l'enjeu est de faire du Grand Paris, un modèle de grande ville appliquant l'économie circulaire au service des habitants, de l'environnement et de l'emploi. »*

À propos d'ECOFOLIO

Ecofolio est l'éco-organisme des papiers. Société privée à but non lucratif, agréée par l'Etat, Ecofolio organise et finance en France la collecte et le recyclage des papiers.

Ecofolio fait le lien entre l'ensemble des acteurs (émetteurs, collectivités, mais aussi trieurs et papetiers) pour améliorer la filière et créer une économie circulaire où les papiers d'aujourd'hui sont une ressource pour demain. Son action se structure autour de trois missions principales : financer le service public de collecte et de traitement des déchets papiers assuré par les collectivités territoriales ; accompagner tous les acteurs de la filière en vue d'optimiser les opérations de collecte, de tri et de valorisation des papiers ; et sensibiliser les Français au geste de tri à travers des campagnes d'informations régulières. En 2015, l'enjeu pour Ecofolio est de faire travailler



ensemble tous les acteurs pour mettre en place un nouveau modèle économique du papier, créateur de croissance.

<http://www.ecofolio.fr/>

A propos de FEDEREC

Groupement professionnel, FEDEREC rassemble les acteurs du recyclage au sein d'une organisation fédérale dont les différentes actions vont de la promotion du recyclage et de ses métiers à la représentation, l'information et l'accompagnement de ses adhérents. Les entreprises rassemblées au sein de Federec recyclent tous types de matériaux (pour un total de 33 millions de tonnes de matières premières recyclées) : métal, métaux-non ferreux, papiers-cartons, plastiques, bois, textiles, verre, solvants, déchets issus du bâtiment, de la déconstruction automobile... Le secteur du recyclage et de la valorisation des déchets, que représente FEDEREC, avec ses 1300 sites adhérents, constitue l'un des piliers reconnus des éco-industries françaises ainsi qu'un véritable levier industriel et stratégique pour la croissance française et européenne.

CONTACTS MEDIAS

Sarah Aoun / 06 28 40 66 54 / sarahaoun@shadowcommunication.fr

Jennifer Reglain / 06 88 54 64 36 / jenniferreglain@shadowcommunication.fr

Carina Orru / 01 40 54 01 94 / carina.orruf@federec.com

Nora Medger / 01 40 54 01 94 / nora.medger@federec.com